

LA HULOTTE rappelle Crème Madame aux marrons 80g



- Noms des modèles ou références concernés : **Crème Madame aux marrons 80g**
- Marque : **La Hulotte**
- GTIN 3426720000125 Lot 174 Date limite de consommation 12/07/2025
- Conditionnements : **Coupe 80gr**
- Date début/fin de commercialisation : **du 25/06/2025 au 12/07/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR91.661.002**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **La grande épicerie de Paris, Epic sodigermain, Monoprix Crimée, G20 Luce passy,, Serfac**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **RETRAIT**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 12 juillet 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0142876693**
- Informations complémentaires publiques : **Crème madame aux marrons 80g NON CONFORME**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre